

**Arrêté du 12 juin 2015 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Nouméa
NOR : JUSB1514348A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 22 août 2014, portant institution d'une régie de recette et d'une régie d'avances auprès de la cour d'appel de Nouméa ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Fabienne LAHEURTE (RAPEZYNSKI), adjointe administrative principale de 1^{ère} classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire, à la cour d'appel de Nouméa.

Article 2

Mme Evelyne LANDRE, adjointe administrative de 1^{ère} classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante à la cour d'appel de Nouméa.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nouméa, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 12 juin 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK